

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2015**

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 26 mars 2015

Prend acte des décisions du Maire,

Approuve le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 05 février 2015

**-2015-03-01** : Approuve, suivant le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) du 4 décembre 2014, le montant des charges transférées par la Commune de Quincieux à la Communauté urbaine de Lyon à 652 377 €. Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération, *à l'unanimité*.

**-2015-03-02** : Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention d'occupation du domaine public au bénéfice du Centre Social Michel PACHE et son annexe, *à l'unanimité*.

**-2015-03-03** : Adopte le compte de gestion 2014, *à l'unanimité*

**-2015-03-04** : Adopte le compte administratif 2014, *à la majorité (vote contre du groupe Francheville au Cœur et de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)*.

**-2015-03-05** : Affecte la somme de 484 540,02 € au compte 1068 du budget 2015. Affecte la somme de 656 636,89 € au compte 002 du budget 2015, *à l'unanimité*.

**-2015-03-06** : Maintient les taux d'impositions au niveau de l'année 2014, à savoir :

Taxe d'habitation : 17,43 %

Taxe sur le foncier bâti : 20,51 %

Taxe sur le foncier non bâti : 70,68 %

Le produit fiscal attendu s'élève ainsi à 7 803 636 €.

Le budget 2015 de la commune sera ajusté en conséquence de ce vote, *à la majorité (abstention du groupe Francheville au Cœur et vote contre de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)*.

**-2015-03-07** : Autorise M. le Maire à intervenir aux contrats de prêt PLS et CPLS souscrits par la SA d'HLM SEMCODA pour un montant global de 985 000 €. Autorise M. le Maire à signer les conventions accordant une garantie d'emprunt de 15% de ce montant, soit 147 750 € au bénéfice de la SA d'HLM SEMCODA, *à l'unanimité*.

**-2015-03-08** : Supprime le poste d'Agent de médiathèque à temps complet (35/35ème) ouvert aux grades d'adjoint administratif de 2ème classe et d'adjoint administratif de 1ère classe. Adopte le tableau des effectifs, *à la majorité (vote contre de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)*.

**-2015-03-09** : Autorise Monsieur le Maire à attribuer des prestations d'actions sociales aux agents dans les conditions énumérées. Inscrit les crédits prévus à cet effet au budget, *à l'unanimité*.

**-2015-03-10** : Désigne, sur proposition de Monsieur le Maire, la directrice Générale des Services, Directeur à titre transitoire de la régie culturelle fort du Bruissin. Autorise M le maire à signer l'avenant n°1 modifiant l'article 4 de la convention d'objectifs et de moyens 2015 entre la commune de Francheville et la régie culturelle du Fort du Bruissin, *à la majorité (abstention du groupe Francheville au Cœur et de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)*.

**-2015-03-11** : Émet un avis favorable au programme, à l'inscription budgétaire et au financement du Projet Nature Yzeron pour l'année 2015, *à l'unanimité*.

-2015-03-12 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire avec Monsieur ROSENZWEIG, riverain du projet d'extension du parking public rue du Robert, à la majorité (abstention du groupe Francheville au Cœur et vote contre de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR).

-2015-03-13 : Approuve la convention d'adhésion au « Conseil Énergie Partagé » avec le SIGERLY. Désigne Monsieur Francis BONNEMAN comme élu référent et Monsieur Jean-Marc RENAULT comme agent municipal référent dans le cadre de cette convention. Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au Conseil Énergie Partagé, à l'unanimité.

-2015-03-14 : Autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes d'autorisation de travaux et de déclaration préalable pour les opérations du groupe scolaire du Châter et de l'école de Musique, à l'unanimité.



**Michel RANTONNET**  
**Maire de Francheville**

**Présents :** Mr RANTONNET, Mme PETIT, Mr LAVERLOCHERE, Mme SANTOS-MALSCH, Mr GOURRIER, Mme QUIBLIER, Mr CALABRE, Mme BARBIER, Mr DASSONVILLE, Mme SANTOS-MALSCH, Mr BONNEMAN, Mme REY, Mr DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme JAUFFRET, Mr ROUX, Mme PRUNARET, Mr SADOT, Mme D'HONNEUR, Mme RODAMEL, Mr TREMBLEAU, Mr GOTTELAND, Mme ELLENBERGER, Mr CORTIAL, Mme POULARD, Mme DUMONT, Mr KRETZSCHMAR, Mr GUIBERT, Mme JAMBON, Mme FAÏ, Mr RIVIER.

**Membres représentés :** Mme BARBET, Mr GUILLON, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mr LAMBERT, Mme FAÏ (pour les délibérations n°2015-03-01 et 2015-03-02)